

Appellations (Métiers courants)

- Conducteur / Conductrice de train

Définition

Conduit un véhicule sur rails (train, métro, ...) afin de transporter des voyageurs ou des marchandises, selon la réglementation ferroviaire, les règles de sécurité des biens et des personnes et les impératifs de service (horaires, confort des passagers, fonctionnement des dispositifs, ...).

Peut effectuer des manoeuvres sur le réseau ferré.

Peut encadrer une équipe d'agents de conduite.

Accès à l'emploi métier

Remarque ADEM : Les informations décrites dans cette rubrique ne sont pas applicables au Luxembourg

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau CAP/BEP à Bac (scientifique, professionnel, technologique) en équipements et installations électriques, mécanique, électricité, électronique, électrotechnique.

Une bonne condition physique (acuité visuelle, auditive, réflexes, ...) est requise.

Un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire est généralement exigé.

Conditions d'exercice de l'activité

L'activité de cet emploi/métier s'exerce pour le compte d'entreprises de transport ferroviaire, d'entreprises industrielles en liaison avec le personnel de circulation (personnel du Poste de Commande Centralisé -PCC-, personnel du poste d'aiguillage, chef de gare, ...).

Elle varie selon le type de véhicule (train, métro, motrice de manoeuvre, locotracteur, ...) et de réseau (ligne de voyageurs, marchandises, maintenance, ...).

Elle peut s'exercer en milieu souterrain (métro), les fins de semaine, jours fériés, de nuit et être soumise à des astreintes.

Activités et compétences de base

Activités

- Collecter les informations du transport sur rail et contrôler la présence de la documentation technique à bord
- Procéder aux vérifications de sécurité du matériel, du tableau de bord, du système de freinage, ... en fonction des données de trajet
- Conduire le véhicule sur rails en fonction de la signalisation, des horaires, des arrêts définis
- Mettre en place les mesures d'urgence en cas d'incident et alerter les services concernés
- Renseigner les supports de suivi d'activité et transmettre les informations au service concerné

Compétences

- Code de circulation ferroviaire
- Règles de sécurité ferroviaire
- Procédures techniques de conduite sur réseau ferré

Activités et compétences spécifiques

Activités	Compétences
<p>Réaliser des déplacements ferroviaires en zone :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Internationale ■ Nationale ■ Périmètre restreint ■ Régionale ■ Urbaine/interurbaine 	
<p>Conduire un engin ferroviaire spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Engins spécialisés (locotracteurs, remiseur, ...) ■ Métro, Réseau Express Régional, ... ■ Train de marchandises ■ Train Grande Vitesse ■ Train rapide, express voyageurs 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Contrôler la montée/descente en sécurité de voyageurs (commande automatique des portes, ...) 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Informer des voyageurs sur les causes et les conditions d'arrêt en cas d'incident (durée, ...) 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Effectuer des manoeuvres sur des lignes particulières (chantier, zone de stationnement, site de maintenance, ...) 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Effectuer la maintenance préventive/curative de premier niveau des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Electrotechnique ■ Eléments de base en mécanique générale
<ul style="list-style-type: none"> ■ Coordonner l'activité d'une équipe 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Former des agents de conduite en entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Techniques pédagogiques

N4301 - Conduite sur rails

Environnements de travail

Structures

- Entreprise de transport ferroviaire
- Entreprise industrielle

Secteurs

Conditions

- En sous-sol

Mobilité professionnelle

Emplois proches

Depuis

- Toutes les appellations
- Toutes les appellations

Vers

- N4401 - Circulation du réseau ferré
- N4402 - Exploitation et manoeuvre des remontées mécaniques

Emplois envisageables si évolution

Depuis

- Toutes les appellations

Vers

- N4103 - Conduite de transport en commun sur route